Des contrôles réalisés toute la saison par l'Agence régionale de s

L'Agence régionale de santé (ARS) diligente les contrôles, qui sont confiés au laboratoire Labocéa, basé à Ploufragan. Des prélèvements sont réalisés sur les plages, entre le 15 juin et le 15 septembre, période où les lieux de baignade sont les plus fréquentés. Les mairies ne sont pas informées du jour où les techniciens viennent. Un premier résultat provisoire est envoyé au maire le lendemain afin qu'il puisse prendre les mesures adéquates.

À l'issue de chaque saison, un classement des plages est effectué. Elles sont réparties en quatre catégories, de « insuffisant » à « excellent » en fonction du nombre de mauvais résultats comptabilisés. Mais les mairies ont une petite marge de manœuvre. Juste après l'épisode de pluie du 18 juin, Binic-Etables a pris un arrêté pour interdire la baignade à la plage de la Banche de façon « préventive ».

De la bienveillance vis-à-vis des baigneurs ? Pas seulement... Un agent de la mairie confie la crainte d'un **« déclassement touristique »**.

En effet, la réglementation européenne prévoit que **« si un arrêté d'interdiction de la baignade est en vigueur au moment d'un prélèvement d'échantillon programmé, celui-ci pourra être écarté du calcul du classement »**, confirme l'Agence régionale de santé.

L'ARS rappelle toutefois que **« l'objectif d'une interdiction préventive de la baignade est avant tout de protéger le public en évitant leur exposition à une eau de baignade potentiellement polluée »**.

Les classements et les résultats d'analyses de toutes les plages sont publics et disponibles sur le site baignades.sante.gouv.fr.

Qualité des eaux de baignade dans la baie de Saint-Brieuc

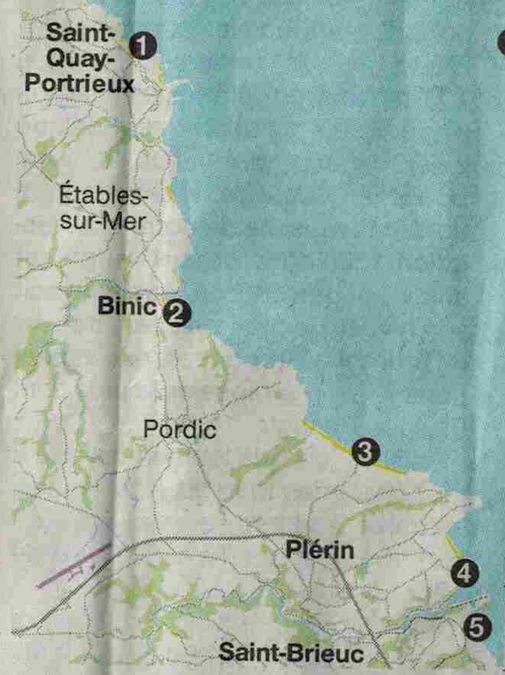

Streptocoques fécaux (S.F.) (UFC/100 ML)

Plus de 370	mauvais	Plus de 1 000
Entre 100 et 370	moyen	Entre 100 et 1 000
Moins de 100	bon	Moins de 100

1 Plage du Casino
Saint-Quay-Portrieux
Classement en 2018
« bon »

	S.F.	E.C.
MAI 2018	110	15
JUIN 2018	15	62
	15	15
JUIL. 2018	620	1 100
	15	15
	15	15
	62	540
	15	93
AOÛT 2018	31	78
	31	46
	31	15
	93	130
	15	62
SEPT. 2018	15	31
JUIN 2019	15	15
	31	94
	15	15

2 Plage de la Banche
Binic
Classement en 2018
« suffisant »

	S.F.	E.C.
MAI 2018	31	46
JUIN 2018	15	31
	31	46
JUIL. 2018	15	31
	15	15
	15	15
	46	160
	15	15
AOÛT 2018	660	1 200
	15	46
	180	610
SEPT. 2018	250	270
JUIN 2019	15	15
	46	420

3 Plage des Rosaires
Plérin
Classement en 2018
« bon »

	S.F.	E.C.
MAI 2018	31	15
JUIN 2018	15	15
	15	15
JUIL. 2018	110	130
	15	15
	220	200
	15	680
	15	140
AOÛT 2018	15	15
	140	130
	15	130
	15	78
	62	78
SEPT. 2018	130	46
JUIN 2019	46	15
	15	31

4 Anse aux Mo
Plérin
Classement e
« suffisar

	S.F
MAI 2018	31
JUIN 2018	15
	46
JUIL. 2018	130
	15
	15
	15
AOÛT 2018	940
	15
	15
SEPT. 2018	15
JUIN 2019	15
	200
	15

UFC = Unité formant colonie

O.-